



## Visiteurs en provenance de France

### Puis-je venir et visiter Aurigny sur mon propre bateau?

À partir de lundi 16 août, les visiteurs en provenance de France pourront se rendre à Aurigny mais à certaines conditions – tous les membres d'équipage devront :

1. Avoir reçu 2 doses d'un des vaccins contre la Covid 19 depuis un minimum de 14 jours et être en mesure d'en fournir la preuve.
2. Se connecter et compléter le « Travel Tracker » sur le site internet des États de Guernesey : [gov.gg](http://gov.gg) 48 heures avant le départ – Merci d'utiliser votre date d'arrivée à terre et non votre date de voyage.
3. Remplir le formulaire de réservation du port de Braye « [IT2A Form](#) » et le retourner au Bureau du Port par email : [harbour@alderney.gov.gg](mailto:harbour@alderney.gov.gg) 48 heures avant l'arrivée.

*Si vous n'êtes pas vaccinés, si vous n'avez reçu que la première dose ou si moins de 14 jours se sont écoulés depuis la seconde dose, alors vous serez soumis au « système de catégories » comprenant des tests et une période de quarantaine : [Conditions de déplacement vers le Bailliage de Guernesey | États de Guernesey - COVID-19 \(gov.gg\)](#)*

### Puis-je débarquer à terre directement ?

À votre arrivée, vous devez amarrer votre bateau à un « mouillage d'isolement » situé à l'est de la baie de Braye où vous devez rester jusqu'à ce que votre arrivée soit traitée. Les arrivées sont traitées lors de deux créneaux par jour pour le traitement des arrivées : de 9h à 10h30 et de 13h30 à 14h30. Si vous avez besoin de conseils ou de directives, veuillez appeler « Port Control » sur le canal VHF 74.

### Comment puis-je descendre à terre?

Lorsque le créneau qui vous a été alloué pour le traitement de votre arrivée arrivera, une navette de l'administration portuaire viendra vous chercher et vous conduira à terre. ***Veuillez ne pas essayer pas de vous rendre à terre par vos propres moyens. Merci de porter un masque.***

## Quelle est la procédure au débarquement ?

Après avoir débarqué à terre, vous serez accueilli par un membre de l'« équipe d'accueil » qui vous accompagnera dans la salle d'accueil où votre arrivée sera traitée. Une fois dans la salle d'Accueil, vous devrez vous reconnecter au « Travel Tracker » sur votre téléphone/tablette ou sur un iPad fourni par un membre de l'équipe d'accueil.

*Astuce – Notez les détails de connexion (email adresse et mot de passe) que vous avez utilisés lors du remplissage du « Travel Tracker » avant votre départ pour les avoir rapidement et facilement à portée de main.*

Un membre de l'équipe d'Accueil vous testera pour la Covid 19 à l'aide d'un test PCR. Une fois le test fait, la navette de l'administration portuaire vous raccompagnera à votre bateau où vous devez rester en quarantaine jusqu'à la réception du résultat négatif de votre test.

***Veillez noter que le résultat de votre test mettra entre 24h et 48h à arriver en raison du nombre croissant de tests à analyser. Les tests seront facturés à £25,00 par personne - Les euros ne sont pas acceptés.***

## Et après ?

Lorsque l'équipe d'accueil est satisfaite du résultat de votre « Travel Tracker » et que vous avez reçu le résultat négatif de votre test, vous serez alors libre de vous déplacer sur l'île d'Aurigny et dans le Bailliage de Guernesey. Vous recevrez un autocollant vert à afficher clairement sur votre bateau pour montrer que vous avez suivi la procédure d'arrivée. Vous serez également autorisé à déplacer votre bateau vers la zone d'amarrage standard pour les visiteurs - L'autorisation doit être obtenue auprès du « Port Control » sur le canal VHF 74.

Cependant, nous vous prions de ne pas vous rendre à l'Hôpital ni dans la maison de retraite afin de protéger les membres les plus vulnérables de notre communauté.